

Les formations SFP-UEMS

Présentation des deux « CDPP » « Competency Degrees of Phlebology Procedure ».

Le CDPP-ESM (Échosclérothérapie à la Mousse).

Le CDPP-TET (Traitement Endoveineux Thermiques et non-thermiques et sans tumescence).

Claudine Hamel-Desnos, Jean-Jérôme Guex, Matthieu Josnin

La Société Française de Phlébologie (SFP) est heureuse de vous annoncer son accréditation par **l'UEMS (Union Européenne des Médecins Spécialistes)** en tant que « **National Reference Training Centre of Phlebology** » (NRTCP).

Elle devient donc pour l'Europe, le centre de référence français pour la formation en phlébologie et est officiellement habilitée à mettre en place des modules de formations avec à la clé des **certificats européens de compétence**, les examens finaux étant organisés par le « **European Board of Phlebology** ».

Ces formations devraient s'étendre à toute l'Europe, l'un des objectifs de **l'UEMS** étant de promouvoir la phlébologie, d'uniformiser et d'améliorer les pratiques ainsi que la prise en charge des pathologies veineuses sur l'ensemble des pays européens.

Les certificats de compétence ne sont pas des diplômes de spécialité et les règles nationales ordinaires doivent être respectées pour l'exercice de la discipline, dans chaque pays.

La SFP par son NRTCP et en collaboration avec **des centres de stages : « European Rotating Training Centres- ERTCP »**, eux-mêmes accrédités par **l'UEMS**, met dès à présent en place deux modules de perfectionnement appelés « **CDPP** » « **Competency Degree of Phlebology Procedure** » :

- **Échosclérothérapie à la Mousse (ESM).**
- **Traitement Endoveineux Thermiques (TET) et non-thermiques et sans tumescence.**

Ces modules sont ouverts aux médecins et chirurgiens français et étrangers sous certaines conditions.

Pour plus d'information et pour vous inscrire, nous vous invitons à vous référer aux documents joints, dans lesquels vous trouverez aussi la liste des centres de stages pour les deux CDPP ouverts et la liste de l'ensemble des centres actuellement accrédités en phlébologie sur le territoire européen.

Le module CDPP « procédures endoveineuses profondes », pour lequel **la SFP** est également accréditée, se mettra en place prochainement, avec ses prérequis spécifiques.

En espérant par ces initiatives vous aider à accéder plus facilement à des structures et à une formation de qualité pour un perfectionnement particulièrement nécessaire dans notre discipline en perpétuelle évolution.

Phlébologiquement vôtres.

NOUVEAU UEMS-SFP

2 CERTIFICATS DE COMPÉTENCE EN PROCÉDURE PHLÉBOLOGIQUE

2 COMPETENCY DEGREES IN PHLEBOLOGY PROCEDURE (CDPP)

LE CDPP “ESM” & LE CDPP “TET”

DÉROULEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Votre interlocuteur est la **Société Française de Phlébologie (SFP)**.

Les CDPP (Competency Degree in Phlebology Procedure) :

1. CDPP ESM : en échosclecthérapie à la mousse (ESM),

2. CDPP TET : en traitement endoveineux thermique (TET - radiofréquence et laser) et traitement non thermique sans tumescence,

sont des modules d'enseignement officiellement accrédités par l'UEMS (Union Européenne des Médecins Spécialistes). Ils sont organisés par le NRTCP (National Reference Training Centre of Phlebology) Saint Martin Private Hospital/SFP qui est lui-même accrédité par l'UEMS. C'est le centre national de formation de référence pour la France, en phlébologie.

Les stages pratiques se feront dans des centres médicaux ou chirurgicaux eux-mêmes accrédités par l'UEMS. Ces centres comprennent le centre médical du NRTCP, l'Hôpital Privé Saint Martin de Caen, et les ERTCP (European Rotating Training Centre of Phlebology) rattachés (voir en annexe la liste de ces ERTCP). L'enseignement est dispensé par le NRTCP et les ERTCP durant 10 mois, au terme desquels un examen (optionnel) est organisé par l'UEMS et le European Board of Phlebology (EBP). Ces formations n'exigent pas une présence continue en stage, mais un certain nombre de procédures est exigé.

Pour l'année 2019-2020, le nombre maximum d'inscriptions pour chaque CDPP est fixé à 25 participants au total. L'enseignement débutera le **14 septembre 2019** lors du congrès SFP de Toulouse. L'accès à la banque de données bibliographiques et à l'e-learning etc. ne sera disponible qu'à partir de cette date, sur un site UEMS dédié, via le site SFP.

Cependant, certains stages pratiques pourront débuter avant, pour certains d'entre eux dès le printemps 2019. À la validation de votre candidature, vous serez invité à contacter les responsables des centres qui vous intéressent afin de construire votre planning de stages.

CONDITIONS ET PRÉ-REQUIS POUR LES CANDIDATS

Pour bénéficier de cet enseignement CDPP, le candidat doit être officiellement inscrit, et s'être acquitté des droits d'inscriptions auprès de la Société Française de Phlébologie (1080 € pour chaque module). Cette inscription comprend l'adhésion de membre SFP, l'abonnement à la revue Phlébologie-Annales Vasculaires et un accès codé à une banque de données bibliographiques.

Le candidat doit souscrire une assurance civile professionnelle couvrant selon le module, la pratique de la sclérothérapie (pour CDPP ESM) ou des traitements endoveineux thermiques des varices (pour CDPP TET), s'il n'est pas déjà couvert pour ce risque.

Ces CDPP sont deux modules de perfectionnement et non d'enseignement initial ; des diplômes et prérequis sont exigés auprès des candidats, notamment sur l'écho-Doppler veineux et la ponction veineuse échoguidée et/ou le cathétérisme veineux (voir conditions d'inscription).

CRÉDITS DE POINTS POUR LA THÉORIE ET VALIDATION DES STAGES PRATIQUES

L'enseignement théorique comporte différents supports :

- Références bibliographiques (accès codé à une banque de données) et de livres ;
- Accès à des vidéos et à des cours par présentations PowerPoint sous format PDF sur plateforme dédiée sur le site de la SFP ;
- Cours par e-learning, sur plate-forme dédiée, sur le site de la SFP (accès avec mot de passe ; contrôle prévu) ;
- Participation à des congrès accrédités par le NRTCP ;
- Cours présentiels et ateliers lors des congrès de la SFP.

Validation de la partie théorique :

1. Le candidat doit avoir visionné tous les cours e-learning : validation par contrôle électronique systématisé.
2. La validation de la participation aux actions sur les congrès et autres moyens de formation se fait par crédits de points (voir liste des congrès accrédités et les points correspondants ; les ateliers accrédités seront fléchés au fur et à mesure). Le minimum de points pour obtenir la validation est de **50 points**.

Éléments pris en compte pour l'acquisition des points pour l'année d'enseignement 2019-2020 :

- Assistance validée au congrès National SFP du 5 au 7 décembre 2019 : **25 points** (pour les 3 jours)
- Assistance au congrès PhléboPratique de la SFP les 7 et 8 juin 2020 : **15 points**

- Assistance à « Toulouse is endovenous » le 14 septembre 2019 : **10** points (nb a lieu tous les 2 ans)
- De plus, bien que le début officiel de l'enseignement soit en septembre 2019, le congrès PhléboPratique de Marseille 7 et 8 juin 2019 sera lui aussi accrédité de 15 points, valables sur l'année 2019-2020.
- Abonnement Phlébologie Annales Vasculaires : **5** points
- Assistance à d'autres congrès validés/fléchés : **10** points chaque
- Résumés critiques d'articles ou chapitres de livres proposés par l'instructeur : **5** points chaque.

L'enseignement pratique se fait lors de stages pratiques dans des centres répartis sur toute la France et quelques pays européens (voir liste en annexe).

Le candidat doit lui-même contacter directement le Responsable (Head) des centres souhaités. Après chaque stage, ce responsable adresse au secrétariat de la SFP une attestation de stage précisant le nombre de procédures auxquelles le candidat a assisté et/ou participé activement et un commentaire pédagogique. Dans ce rapport, l'enseignant peut suggérer de diminuer ou d'augmenter le nombre de procédures requises pour le candidat évalué.

VALIDATION DE LA PARTIE PRATIQUE DU CDPP N° 1 « ESM »

Base de validation de la partie pratique : le candidat doit avoir assisté à **50** procédures d'échosclérothérapie à la mousse de varices au minimum et doit avoir participé activement à la réalisation d'au moins **30** de ces procédures. Cependant, une modulation est possible, en plus ou en moins, selon les retours des responsables de stages. Par ailleurs, sur demande écrite et motivée, adressée au secrétariat de la SFP, le candidat peut solliciter une prolongation de la période qui lui sera nécessaire pour valider ses procédures (prolongation au maximum d'une année, sans frais supplémentaires). Ces demandes seront examinées au cas par cas.

Nb attention : Participation active signifie participer ou contribuer aux décisions et actions en rapport avec le bilan veineux superficiel, l'ESM et la gestion et la prévention des effets secondaires ou complications (bilan pré-thérapeutique, information au patient, élaboration de la stratégie et du repérage échographique, choix des sites d'injection, choix des concentrations et volumes, fabrication de la mousse, les différentes étapes du geste ESM lui-même, contrôle et gestion du suivi...)

Mais, l'ESM elle-même n'est pas obligatoirement réalisée par le candidat, c'est l'instructeur qui en décide. Il est conseillé au candidat de valider ses stages sur plusieurs centres plutôt que sur un seul.

VALIDATION DE LA PARTIE PRATIQUE DU CDPP N° 2 « TET »

Base de validation de la partie pratique : le candidat doit avoir assisté à **20** procédures endoveineuses thermiques de varices au minimum et doit avoir participé activement à la réalisation d'au moins **10** de ces procédures. Cependant, une modulation est possible, en plus ou en moins, selon les retours des responsables de stages. Par ailleurs, sur demande écrite et motivée, adressée au secrétariat de la SFP, le candidat peut solliciter une prolongation de la période qui lui sera nécessaire pour valider ses procédures (prolongation au maximum d'une année, sans frais supplémentaires). Ces demandes seront examinées au cas par cas.

Nb attention : Participation active signifie participer ou contribuer aux décisions et actions en rapport avec le bilan veineux superficiel, le TET et la gestion et la prévention des effets secondaires ou complications (bilan pré-thérapeutique, information au patient, élaboration de la stratégie et du repérage échographique, réalisation des différentes étapes du TET, contrôle et gestion du suivi...)

Mais, le TET lui-même n'est pas obligatoirement réalisé par le candidat, c'est l'instructeur qui en décide. Les candidats sont encouragés à valider leurs stages sur plusieurs centres plutôt que sur un seul.

EXAMEN UEMS EN FIN DE FORMATION

L'examen UEMS pour la prochaine formation se tiendra fin juin-début juillet 2020 à Bruxelles, Paris ou autre ville européenne. La date et le lieu, décidés chaque année par le European Board of Phlebology (EBP), seront précisés ultérieurement. Les langues officielles de l'UEMS sont le français et l'anglais mais l'examen peut se dérouler en anglais. L'inscription à l'examen se fait indépendamment de l'inscription au module et les droits (UEMS) sont de 400 €.

Le candidat ne peut s'inscrire à l'examen que si les parties théorique et pratique de l'enseignement ont été validées. L'inscription à cet examen est optionnelle mais aucun diplôme ne sera délivré sur la seule validation des crédits théoriques et des stages pratiques.

L'examen comporte :

- une partie écrite sous forme de QCM : 50 questions (anglais/français), dont la durée est de 1 heure ; chaque bonne réponse correspond à 1 point, le total est divisé par 5 pour obtenir la note sur 10.
- une partie orale sur cas cliniques, avec 2 à 3 examinateurs européens issus de l'EBP, pouvant être anglophones ou francophones ; sa durée est de 30 minutes. Une note de 1 à 10 est attribuée par les examinateurs.

La moyenne des 2 notes permet d'obtenir la note finale : celle-ci doit être au **minimum de 6,5 sur 10**.

En cas de succès à l'examen, le certificat européen UEMS de compétence en procédure phlébologique « **en échosclérothérapie à la mousse : CDPP ESM, ou en traitement endoveineux thermique : CDPP TET** », est délivré.

Il n'équivaut pas à un diplôme de spécialité et n'exonère pas le médecin des obligations légales de son pays pour la pratique de la phlébologie.

En cas d'échec à l'examen, le candidat peut se représenter l'année suivante, en s'acquittant à nouveau des droits. Il garde par ailleurs l'acquis de sa validation des crédits théoriques et de sa partie pratique mais s'il le souhaite, il peut se réinscrire au module (il devra acquitter les droits pour cette nouvelle année).

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU CDPPE SM ET/OU AU CDPPE TET

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

1. Remplir le formulaire administratif (voir document joint) ;
2. Être inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins pour les médecins français ou équivalent pour les étrangers ;
3. **Diplômes et attestations demandés (joindre une photocopie) :**
 - a. Pour les français : qualification en angiologie, spécialité en Médecine Vasculaire, ou spécialité en Chirurgie Vasculaire à activité phlébologique majoritaire, ou DESC de médecine vasculaire ou co-DES cardiologie-médecine vasculaire, ou DU de phlébologie ou DU Thermique, ou AU Thermique ou Competency Degree in Phlebology (CDP UEMS)
 - b. Pour les étrangers :
 - Diplôme de phlébologie ou équivalent ou autorisant la pratique de la phlébologie, selon règlement du pays, ou
 - Competency Degree in Phlebology (CDP UEMS), ou
 - Certificat sur l'honneur du candidat, attestant d'une pratique régulière de la phlébologie depuis au moins 2 ans, avec réalisation d'examen échodoppler veineux superficiel et d'actes de ponction échoguidée et/ou expérience en cathétérisme veineux.
4. Avoir une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les actes de phlébologie incluant pour le module TET, les traitements endoveineux des varices (joindre une photocopie) et pour le module SM, les actes de sclérothérapie.
5. Joindre un curriculum vitae avec un numéro RPPS ou numéro de licence et photo ;
6. S'acquitter des droits d'inscription pour ce module : 1080 € à l'ordre de la Société Française de Phlébologie*.

Nb Des droits de 400 € seront demandés ultérieurement et séparément pour l'examen final (organisé par l'UEMS).

*** Ce tarif inclut l'abonnement à la revue Phlébologie Annales Vasculaires et l'adhésion de membre SFP (montant forfaitaire statut étudiant), avec accès codé à une banque de données bibliographiques et l'accès à tous les congrès SFP de l'année au tarif étudiant.**

En cas d'inscription aux 2 modules, le montant total est de 2065 €

FORMULAIRES ADMINISTRATIFS CDPPE N° 1 ET N° 2

Je soussigné(e) certifie exactes les données renseignées ci-dessous

NOM et Prénom :

N° RPPS ou N° de licence (pour les étrangers) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Langues parlées :

Adresse du domicile :

Adresse professionnelle :

E-mail :

Téléphone portable

Téléphone fixe (professionnel)

Spécialité + année du diplôme ou de son équivalent :

Sollicite mon inscription au module UEMS de Competency Degree In Phlebology Procedure (CDPP) (cochez la ou les case(s) correspondant au choix) :

« ESM » N° 1 :

« Ultrasound Guided Foam Sclerotherapy » / « Échoscclérothérapie à la mousse »,

« TET » N° 2 :

« Endovenous thermal ablations (Radiofrequency and Laser) and non-tumescent non-thermal ablation » / « Traitement endoveineux thermique (Radiofréquence et Laser) et traitement non thermique sans tumescence »

organisé par le National Reference Training Centre of Phlebology (NRTCP) Saint Martin Private Hospital/SFP

Et joins mon règlement de 1080 € pour un module ou 2065 € pour les deux modules à l'ordre de la Société Française de Phlébologie

Par chèque n°

Réglé le

Banque :

Qui sera encaissé à l'acceptation de mon dossier

Ou virement à effectuer seulement à l'acceptation de mon dossier

IBAN : FR76 1820 6002 6436 6125 0500 120

BIC AGRIFRPP882

Fait à

Le

Signature

ANNEXES

Contact : Société Française de Phlébologie
Catherine Papazian (secrétariat)
29 rue d'Anjou ; 75008 Paris-France
Téléphone : +33145330271
courrier@sf-phlebologie.org

COMPOSITION DU NRTCP ET DES ERTCP

NRTCP

CENTRE NRTCP Saint Martin Private Hospital/SFP
Hôpital Privé Saint Martin Ramsay GdS
Address : 18 rue des Roquemonts 14050 Caen - France
Phone : +33231433434
[Email : claudine.hamel-desnos@wanadoo.fr](mailto:claudine.hamel-desnos@wanadoo.fr)

Société Française de Phlébologie
Address : 29 rue d'Anjou 75008 Paris- France
Phone : +33145330271
[Email : courrier@sf-phlebologie.org](mailto:courrier@sf-phlebologie.org)

Head of NRTCP : Dr Claudine HAMEL-DESNOS
(Hôpital Privé Saint Martin, Caen-France)

Programme Director : Dr Jean-Jérôme GUEX
(Nice-France)

Educational Supervisor : Dr Matthieu JOSNIN
(La Roche sur Yon-France)

LISTE DES CENTRES DE STAGES NRTCP ET ERTCP POUR CDDP ESM ET TET

CENTRES DE STAGES UNIQUEMENT CDDP ESM :

ERTCP Name of Centre : Cabinet de Phlébologie Dr Guex
Head : Dr Jean-Jérôme Guex
Address Post/zip : Les Empereurs - 32, Bd Dubouchage ; 06000
Town : Nice ; Country : France
[Email : jj.guex@wanadoo.fr](mailto:jj.guex@wanadoo.fr)

ERTCP Name of Centre : Angiology Centre Cours du Medoc
Head : Dr Luc Moraglia
Address Post/zip : 47 Cours du Médoc ; 33300
Town : Bordeaux ; Country : France
[E-mail : angio.crs.medoc@gmail.com](mailto:angio.crs.medoc@gmail.com)

CENTRES DE STAGES À LA FOIS CDDP ESM ET TET :

**1. Centre Médical du NRTCP : Saint Martin Private Hospital
Ramsay GdS**
Head : Dr Claudine HAMEL-DESNOS
Address Post/zip : 18 rue des Roquemonts ;14050
Town : Caen ; Country : France
[Email : claudine.hamel-desnos@wanadoo.fr](mailto:claudine.hamel-desnos@wanadoo.fr)

2. ERTCP Name of Centre : Cabinet de Phlébologie Dr Josnin
Head : Dr Matthieu Josnin
Address Post/zip : Clinique Saint Charles, 11 Boulevard René
Levesque, 85000
Town : La Roche sur Yon ; Country : France
[E-mail : matthieu.josnin@gmail.com](mailto:matthieu.josnin@gmail.com)

CRÉDITS DE POINTS DES CONGRÈS

- Le fléchage des ateliers sur les congrès sera précisé en cours d'année.
 - Congrès SFP 7 et 8 juin 2019 Congrès « Phlébo-Pratique » 15 points
 - 14 septembre 2019 Congrès SFP de Toulouse 10 points
(Attention ce congrès n'a lieu que tous les deux ans)
 - 5-7 décembre 2019 Congrès SFP de Paris 25 points pour les 3 jours
 - Début Juin 2020 Congrès Phlébo-Pratique 15 points
- Autres congrès français : SFMV ou CFPV (fléchage) 10 points
- Congrès étrangers (fléchage) 10 points

3. ERTCP Name of Centre : Vichy Hospital

Head : Dr Fabrice Abbadie
Address Post/zip : 54 boulevard Denière ; BP 2757 03200
Town : Vichy ; Country : France
[E-mail : fabrice.abbadie@gmail.com](mailto:fabrice.abbadie@gmail.com)

4. ERTCP Name of Centre : Clinique Pasteur

Head : Dr Nicolas Néaume
Address Post/zip : 45, avenue de Lombez ; 31076 Cedex 3
Town : Toulouse ; Country : France
[E-mail : n.neaume@clinique-pasteur.com](mailto:n.neaume@clinique-pasteur.com)

5. ERTCP Name of Centre : Cabinet d'Angéiologie du Dr Gérard

Head : Dr Jean-Luc Gérard
Address Post/zip : 23 Boulevard Saint Martin ; 75003
Town : Paris ; Country : France
[E-mail : dr.jlgerard@orange.fr](mailto:dr.jlgerard@orange.fr)

6. ERTCP Name of Centre : Clinique de l'Atlantique

Head : Dr Sébastien Gracia
Address Post/zip : 26, rue Moulin des Justices ; 17138
Town : Puilboreau la Rochelle ; Country : France
[E-mail : sebastiengracia17@gmail.com](mailto:sebastiengracia17@gmail.com)

7. ERTCP Name of Centre : Clinique AGUILERA

Head : Dr Pierre Combes
Address Post/zip : 21, rue de l'Estagnas ; 64200
Town : Biarritz ; Country : France
[E-mail : angiobox@gmail.com](mailto:angiobox@gmail.com)

8. ERTCP Name of Centre : Dr Chauzat/Clinic of Bergerac

Head : Dr B Chauzat
Address Post/Zip : Cabinet du Dr Chauzat, 37 avenue Calmette ;
24100
Town : Bergerac ; Country : FRANCE
[E-mail : chauzat.b@gmail.com](mailto:chauzat.b@gmail.com)

9. ERTCP Name of Centre : Clinique Mégival

Head : Dr Pierre OUVRY
Address Post/zip : Clinique Mégival ;
Town : Saint Aubin sur Scie ; Country : France
[E-mail : ouvryp@wanadoo.fr](mailto:ouvryp@wanadoo.fr)

10. ERTCP Name of Centre : Hesperia Hospital (NRTCP for Italy)

Head : Pr Oscar Maletti
Address Post/zip : Via Aqua 80/A ; 41125
Town : Modena ; Country : Italy
[E-mail : oscarmaletti@gmail.com](mailto:oscarmaletti@gmail.com)

11. ERTCP Name of Centre : Sint-Andriesziekhuis Tielt

Head : Dr Marc Vuylsteke
Address Post/zip : Bruggestraat 84, 8700
Town : Tielt ; Country : Belgium
[E-mail : marc.vuylsteke@me.com](mailto:marc.vuylsteke@me.com) or marc.vuylsteke@sintandriestielt.be

Nb : phlébectomies pratiquées dans les centres 6, 7, 10, 11.

UEMS MJCP-EBPh Accredited Training Centres in Phlebology

NRTCP National Reference Training Centre, ETCP European Training Centre, ERTCP European Rotating Training Centre.
 CDP Competency Degree in Phlebology (levels 1-2), CDPP Competency Degree in Phlebological Procedures.
 UGS ultrasound guided sclerotherapy, ETA endovenous thermal ablation, SOS superficial open surgery,
 DOS deep venous surgery, EP endovenous procedures for obstruction and reflux.

N°	Date	Centre	Position	Location	Accreditation	Country
1	27/01/18	O. Maleti - Hesperia Hospital	NRTCP ERTCP	Modena	CDP (1-2) CDPP (UGS-ETA-SOS-DOS-EP)	ITALY
2	07/11/18	C.H. Desnos - Saint Martin Private Hospital/ SFP	NRTCP	Caen	CDP (1-2) CDPP (UGS-ETA-SOS-DOS-EP)	FRANCE
3	07/11/18	F.Abbadie - Vichy Hospital	ERTCP	Vichy	CDP (1-2) CDPP (UGS-ETA arteriovenous fistula)	FRANCE
4	07/11/18	Y.S. Alimi - North University Hospital	ERTCP	Marseille	CDP (1) CDPP (SOS-EP)	FRANCE
5	07/11/18	B. Chauzat - Clinic of Bergerac (Bergerac)	ERTCP	Bergerac	CDP (1-2) CDPP (UGS-ETA)	FRANCE
6	07/11/18	P. Combes - Clinique Aguilera	ERTCP	Biarriz	CDP (1-2) CDPP (UGS-ETA)	FRANCE
7	07/11/18	J.L. Gérard - Cabinet d'Angéiologie	ERTCP	Paris	CDP (1-2) CDPP (UGS-ETA)	FRANCE
8	07/11/18	S. Gracia - Clinique de l'Atlantique	ERTCP	Puilboreau- La Rochelle	CDP (1-2) CDPP (UGS-ETA)	FRANCE
9	07/11/18	J.J. Guex - Cabinet de Phlébologie	ERTCP	Nice	CDP (1-2) CDPP (UGS)	FRANCE
10	07/11/18	M. Josnin - Clinique Saint Charles	ERTCP	La Roche sur Yon	CDP (1-2) CDPP (UGS-ETA)	FRANCE
11	07/11/18	L. Moraglia - Angiology Centre Cours du Medoc	ERTCP	Bordeaux	CDP (1-2) CDPP (UGS)	FRANCE
12	07/11/18	N. Neaume - Clinique Pasteur	ERTCP	Toulouse	CDP (1-2) CDPP (UGS-ETA-SOS-EP)	FRANCE
13	07/11/18	M. Vuylsteke - Sint-Andriesziekenhuis	ERTCP	Tielt	CDP (1-2) CDPP (UGS-ETA-SOS)	BELGIUM
14	08/02/19	A. Mansilha - Clinica and Hospital CUF Porto	ERTCP	Porto	CDP (1-2) CDPP (SOS)	PORTUGAL
15	08/02/19	P. Ouvry - Clinique Mégival	ERTCP	Saint Aubin sur Scie	CDP (1-2) CDPP (UGS-ETA)	FRANCE
16	08/02/19	J.M. Pernes - Hôpital Privé Antony	ERTCP	Antony	CDPP (EP)	FRANCE
17	08/04/19	M. Lugli - European Hospital	ERTCP	Roma	CDP (1) CDPP (UGS)	ITALY
18	08/04/19	F. Mariani - Angiomedica	ERTCP	Colle Val d'Elsa-Siena	CDP (1) CDPP (UGS)	ITALY